

Résidence

LE JOURNAL DES LOCATAIRES

P. 6 ACTUALITÉS

**La régularisation
des charges reportée
en octobre**

P. 11 DANS VOS QUARTIERS

**Joli succès
pour la Journée
des partenaires**

GRAND ANGLE

**Renouvellement
urbain 2.0**



02 SOMMAIRE

03 Zoom sur...

Entrée dans un logement neuf :
100 % des attentes satisfaites

04 Grand angle

Les projets de l'OAH
pour Auxerre et l'Auxerrois

06 Actualités

Pourquoi la régularisation
des charges a été retardée

Connaissez-vous
le Vélo Club d'Auxerre ?

Les enfants de locataires
invités à un entraînement
des joueurs de l'AJA

Vous débordez d'idées !

Dessin : les inscriptions prolongées
jusqu'au 8 octobre

Que les lumières de Noël soient !

09 Patrimoine

L'OAH accompagne
la commune d'Appoigny

Notre projet pour Grattey III

Le Vill'âge bleu de Monéteau
bientôt inauguré

11 Dans vos quartiers

Des partenaires
et des visiteurs conquis

Les quartiers en fête

La Ville veut connaître votre avis

12 Détente

Jeu : Qui suis-je ?

Envie de devenir propriétaire ?

Publication de :
OAH - 12, avenue des Brichères - 89000 Auxerre
Directeur de publication : Eric Campoy
Dépôt légal n° 4248-4730 R - ISSN 2117-9131 X
Maquette/Impression : Voluprint - 89000 Perrigny



OAH - Service Communication
12, avenue des Brichères - 89000 Auxerre
Tél : 03 86 72 59 00 - oah.fr
catherine.lambertini@oah.fr

ÉDITO



LE RENOUVELLEMENT URBAIN, MARQUEUR DE L'OAH AU QUOTIDIEN



La reprise s'amorce et l'OAH peut être satisfait d'avoir bien anticipé les effets de ce retour d'activités.

La présentation à Paris d'un ambitieux projet de réhabilitation devant l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU) devrait déclencher un renouvellement profond du paysage de nos quartiers Sainte-Geneviève et Rosoirs dans le cadre du NPNRU. Les travaux engagés Porte de Paris et rue Gembloux en sont les prémisses avancées et réussies comme ceux de Grattey III et de Chevannes le seront bientôt...

La dimension communautaire de l'OAH s'affirme encore plus avec les projets lancés dans nos villages de Vallan, Venoy et Appoigny dont les Maires apprécient l'accompagnement technique et financier que l'OAH et ses équipes leur apportent. D'autres villages, tels Champs-sur-Yonne, Monéteau et bientôt Augy, sont dans la file d'un portage de proximité, lequel confirme que notre espace de compétences et d'actions recouvre la Communauté de l'Auxerrois.

Nos partenaires furent au rendez-vous de la rentrée associative et nous avons ainsi partagé une belle journée de rencontres avec nos locataires jeunes et parents, des élus locaux et le personnel OAH au cœur de nos quartiers. Que tous en soient remerciés !

Les changements apportés fin 2020 portent déjà leurs fruits au Service Logement et au Pôle Technique sans oublier nos Agences de proximité qui sont en première ligne pour vous aider dans le bien-vivre ensemble à l'OAH, tout en préservant notre maîtrise financière.

Ainsi l'OAH continue son adaptation au service de l'habitat abordable pour tous les habitants de l'Auxerrois.

Vincent VALLE
Président de l'OAH
Adjoint au Maire d'Auxerre
Conseiller communautaire



ZOOM SUR... 03

RÉSULTATS D'ENQUÊTE

ENTRÉE DANS UN LOGEMENT NEUF : 100 % DES ATTENTES SATISFAITES

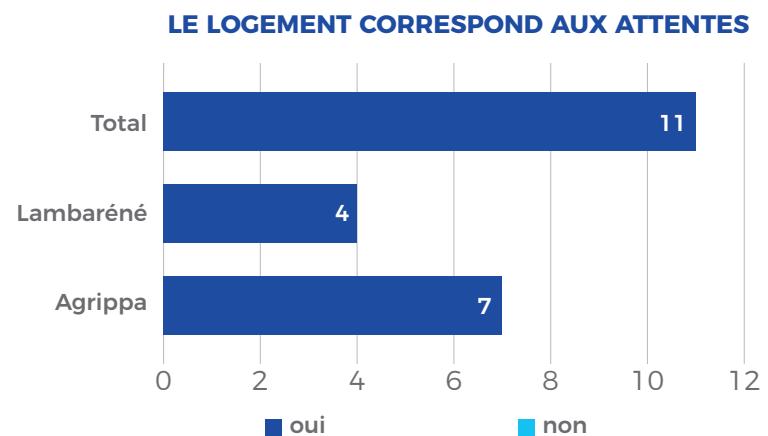
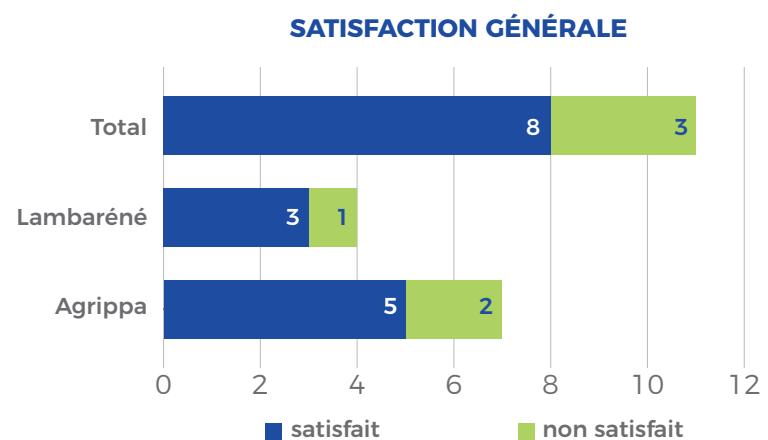
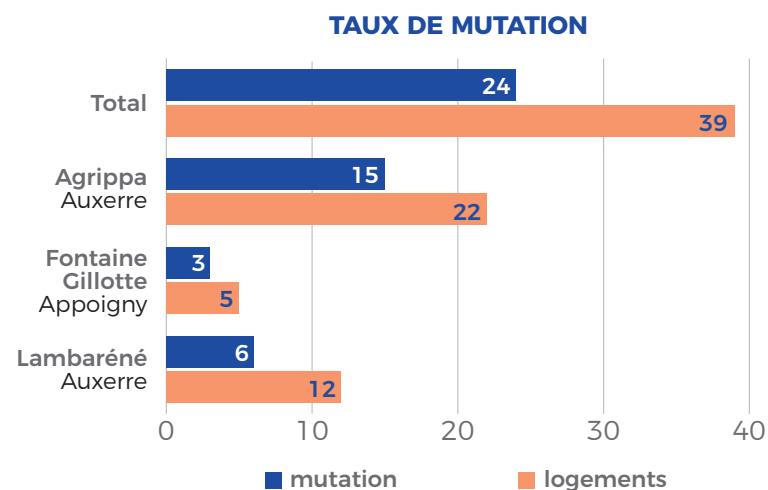
À l'occasion de la livraison de nos dernières résidences – Lambaréné et Agrippa – les premiers locataires à avoir pris possession des lieux ont été interrogés sur leur satisfaction. Satisfaction par rapport à leurs attentes, mais aussi sur l'éclairage, l'interphonie, les portes d'entrée, etc. Les cinq locataires des pavillons de Fontaine-Gillotte, à Appoigny, sont en cours de sondage. Leurs réponses ne sont pas intégrées dans ces statistiques.

CE QU'IL FAUT RETENIR

Les logements attribués correspondent à 100 % aux attentes des locataires. Cependant, si le taux de satisfaction globale de Lambaréné atteint 75 %, il s'établit à 71 % à la résidence Agrippa, et ce, en raison de problèmes d'ordre technique relevés à l'arrivée ou de défaut de résidentialisation complète (absence de barrière pour limiter l'accès aux seuls locataires). À la résidence Lambaréné, les dysfonctionnements relevés portent sur l'accessibilité à l'extérieur des logements (accès pour les personnes à mobilité réduite au niveau des voiries).

DES TAUX DE MUTATION ÉLEVÉS

Dans les opérations de construction, une partie des logements neufs sont dédiés aux « réservataires » que sont Action logement ou la préfecture (en contrepartie des soutiens ou prêts financiers, *lire Résidence n°76, p 4-5*). L'OAH ne disposait par exemple, à Lambaréné, que de trois logements sur les douze construits, six revenant à Action Logement et trois à la préfecture. Pour autant, près de 60 % des 12 locataires entrants ont bénéficié d'une mutation au sein de l'OAH. À Agrippa, le taux de mutation atteint 68 %. C'est-à-dire que 15 des 22 locataires étaient déjà logés par l'OAH. Malgré les contingents des réservataires (parmi lesquels peuvent se trouver des locataires de l'OAH), les taux de mutation sont très importants, ce qui confirme notre attachement au respect du parcours résidentiel de nos locataires.



04 GRAND ANGLE

RENOUVELLEMENT URBAIN

LES PROJETS DE L'OAH POUR AUXERRE ET L'AUXERROIS

Crescent Marault, président de l'Agglomération de l'Auxerrois ; Henri Prévost, préfet de l'Yonne et Vincent Vallé, président de l'OAH, ont présenté le prochain programme de renouvellement urbain pour Auxerre.



LE BILAN DU PREMIER PROGRAMME DE L'ANRU I

Le bilan du premier programme de l'ANRU I

L'Acte 1, entre 2004 et 2008 :

- 147 logements démolis
- 200 logements construits
- 140 logements réhabilités

L'Acte 2, entre 2007 et 2011 :

- 298 logements démolis
- 245 logements construits
- 1395 logements réhabilités

Pour un investissement total de 78,7 millions d'euros TTC.

Le lundi 13 septembre 2021, à Paris, la Communauté d'agglomération, la Préfecture, la Ville et l'OAH ont présenté, durant deux heures, leur futur programme de constructions, démolitions et réhabilitations pour les six ans à venir, devant le Comité d'engagement de l'Agence Nationale pour le Renouvellement Urbain (ANRU). Ce dernier a réservé un premier accueil très favorable au projet.

Les Auxerrois se souviennent encore de l'ANRU I, ce premier programme de renouvellement urbain, initié en France à l'époque par le ministre délégué à la Ville Jean-Louis Borloo. À Auxerre, entre 2004 et 2011, il avait permis de remplacer les tours des Brichères par l'éco-quartier, mais aussi de commencer à intervenir visiblement dans le quartier Sainte-Geneviève, avec la démolition de l'immeuble porche, la rénovation des immeubles des places Degas/Cézanne et Corot, et sur la Rive droite, la démolition des Vauviers et le réaménagement de l'ensemble du quartier, tel qu'on le connaît aujourd'hui.

Voici venir la version 2 du renouvellement urbain de l'Auxerrois. Baptisé NPNRU, pour nouveau programme national de renouvellement urbain, il comporte lui aussi un très important volet Habitat, avec son lot de démolitions, réhabilitations et constructions. Il se concentre sur le quartier Sainte-Geneviève et les Rosoirs (lire le détail par ailleurs).

GRAND ANGLE **05**

90 MILLIONS D'EUROS D'INVESTISSEMENT

La partie concernant le logement, qui a été présentée le lundi 13 septembre, à Paris devant le Comité d'engagement de l'ANRU, porte sur

- la démolition de 465 logements
- la construction de 186 logements
- et la réhabilitation de 475 logements.

Le tout pour un investissement de 90 millions d'euros TTC en six ans.

LES POINTS PHARES DE L'ANRU II

- L'OAH, qui a déjà fait la preuve lors de l'ANRU I, de ses capacités à reloger ses locataires et à mener à bien tous les projets inscrits dans ses programmes, a déjà lancé, par anticipation sur l'ANRU II, son opération de la Porte de Paris en **2020**. Pour mémoire, elle comprend 50 logements et 900 m² de bureaux, et sa livraison est attendue pour le printemps 2022.
- Les premières réhabilitations, elles aussi, vont démarrer aux Rosoirs pour 74 logements de la rue Gembloux, d'ici la fin de l'année **2021**.
- Puis viendra le point d'orgue de cette nouvelle opération : la démolition du Phare et des bâtiments autour de la Dalle Sainte-Geneviève, pour ouvrir le quartier sur la ville. Cette opération est prévue pour **2024**.

L'AUXERROIS TRÈS CONCERNÉ AUSSI

En marge d'Auxerre qui verra la construction de 115 logements (Porte de Paris, Grattery III et la construction d'un village senior aux Rosoirs), le nouveau bâti aura pour terre d'accueil les communes de Chevannes, Appoigny, Champs-sur-Yonne et Monéteau.

Les objectifs pour Auxerre seront de renforcer la rénovation du bâti ancien, de favoriser l'investissement privé et de développer l'activité économique. Pour l'Auxerrois, les objectifs seront de préserver les infrastructures collectives et de développer la production immobilière, notamment à travers les logements sociaux mais aussi les résidences seniors et l'accession à la propriété en pavillon individuel.

La décision définitive de l'ANRU qui déterminera le montant de l'aide financière pour ces opérations interviendra d'ici quelques semaines. Commencera alors, d'ici fin 2021, la phase de prise de contacts avec les locataires de Sainte-Geneviève concernés par les premières démolitions.



En lançant les opérations de la porte de Paris et des Rosoirs (bât. 14 et 15), l'OAH a montré son engagement dans les prochaines opérations de renouvellement urbain.

LES DÉTAILS DE L'ANRU II

Les démolitions

- 280 à Sainte-Geneviève (bâtiments autour de la Dalle : Tour 22 et Tour 14)

- 185 aux Rosoirs (quatre bâtiments rues de Wagram et d'Iéna)

Les réhabilitations

- 314 logements aux Rosoirs (rues de Gembloux, d'Austerlitz, de la Tour d'Auvergne, Wagram et Iéna en 2029-2030)

- 161 à Sainte-Geneviève (rue Fragonard : Tour 1)

Les constructions

- 115 à Auxerre (Porte de Paris en 2020, Grattery III en 2022, Rosoirs en 2024)

- 71 dans l'Auxerrois (20 à Chevannes en 2021 : 16 à Monéteau et 15 à Appoigny en 2023 : 20 à Champs-sur-Yonne en 2024)

En chiffres

Le détail des investissements par quartier

Aux Rosoirs :

33M€

À Sainte-Geneviève :

21M€

Constructions à Auxerre :

23M€

Constructions dans l'Auxerrois :

13M€

06 ACTUALITÉS

VIE DES LOCATAIRES

POURQUOI LA RÉGULARISATION DES CHARGES A ÉTÉ RETARDÉE

Entre novembre 2020 et mars 2021, la société Ista a procédé à l'installation des compteurs individuels pour l'eau froide, l'eau chaude et/ou le chauffage dans plus de 2000 logements.

L'objectif de cette pose de nouveaux compteurs était de pouvoir individualiser les consommations.

C'est en raison de ce changement que la régularisation des charges n'a pas pu se faire dans les mêmes délais qu'habituellement, c'est-à-dire une information en juillet pour une application en août. Car les nouveaux et premiers relevés transmis par le prestataire ont nécessité des vérifications.



Le montant de la régularisation de charges apparaîtra sur leur solde dû en bas de l'avis d'échéance du mois d'octobre.

Nos locataires ont finalement reçu, à la fin du mois de septembre, le décompte et la plaquette explicative de la régularisation de charges. Le montant, lui, apparaîtra sur leur solde dû en bas de l'avis d'échéance du mois d'octobre.



Le VCA apprend aux enfants, dès l'âge de 2 ans et jusqu'à 14 ans (Baby-Vélo et École de cyclisme), à faire du vélo et rouler en toute sécurité.

INFOS PRATIQUES :

**Baby-Vélo, pour les 2-5 ans,
le mercredi de 9 h 30 à 10 h 30, au vélodrome,
route de Vaux à Auxerre.**
**Section loisirs adultes
(30 € de cotisation + 52 € de licence).**
Pour tout renseignement :
**veloclubauxerrois@orange.fr ;
tél. : 06.07.61.60.08.**
Site internet : vca-auxerre89.clubeo.com

PARTENARIAT

CONNAISSEZ-VOUS LE VÉLO CLUB D'AUXERRE ?

Le mardi 14 septembre, l'OAH a renouvelé son soutien au Vélo Club d'Auxerre. La VCA est l'un des clubs cyclistes incontournables d'Auxerre et de l'Auxerrois. Il s'adresse à tous, dès l'âge de 2 ans, grâce à son label Baby-Vélo. Les visiteurs qui ont eu l'occasion de les rencontrer lors de la Journée des partenaires de l'OAH (lire en page 11), ont pu voir les 2-5 ans s'amuser comme des fous sur les draisiniennes, ces petits vélos sans pédales, idéal pour commencer à trouver son équilibre. L'École de cyclisme, elle, s'adresse aux enfants jusqu'à l'âge de 14 ans. Tout ce petit monde est encadré par un éducateur. « On se rend compte que les parents s'en remettent de plus en plus aux clubs pour apprendre à leurs enfants à faire du vélo et circuler sur la route en toute sécurité », a pu constater William Bouriquet, président du VCA. L'association compte près de 110 adhérents, dont une cinquantaine d'enfants et un groupe de vététistes basé à Villeneuve-sur-Yonne.

TOUS AU STADE

LES ENFANTS DE LOCATAIRES INVITÉS À UN ENTRAÎNEMENT DES JOUEURS DE L'AJA



Au programme de l'après-midi : goûter, séance d'entraînement puis dédicaces des joueurs.

Durant la première semaine des vacances scolaires d'octobre, le jeudi 28 octobre, l'OAH propose aux enfants des locataires âgés de 7 à 11 ans, de venir au stade Abbé-Deschamps pour assister à l'un des entraînements de l'équipe pro de l'AJA. Cette après-midi se déroulera de 15 h 45 à 18 h 30. Après la prise d'un petit goûter offert par l'OAH, les enfants assisteront à l'entraînement puis auront droit à une séance de dédicaces des joueurs. La date sera communiquée ultérieurement aux personnes inscrites, car en fonction du calendrier des matchs, les séances d'entraînement peuvent être décalées. Cinquante places sont disponibles et en fonction du nombre d'inscrits, un appel aux parents bénévoles pour encadrer le groupe sera passé. Les parents non sollicités ne seront pas autorisés à accompagner leurs enfants.



EN SAVOIR PLUS :

Inscriptions via le bulletin remis avec les quittances de septembre ou sur office.communication@oah.fr

APPARTEMENT PÉDAGOGIQUE

VOUS DÉBORDEZ D'IDÉES !

Soucieux de toujours vous satisfaire et d'œuvrer à la cohésion sociale au cœur des quartiers, nous vous avons consultés par le biais d'un questionnaire, en mars dernier, pour mieux cerner vos attentes sur nos ateliers et concours. Après analyse des résultats, sur les moyens de communication, les thèmes abordés, les lieux, jours et horaires proposés, ces derniers vous paraissent satisfaisants. Pour les thèmes souhaités, vous débordez d'idées ! Voici celles qui sont revenues le plus souvent et qui peuvent raisonnablement être mises en place :

- Loisirs créatifs
- Sport adapté
- Chorale
- Initiation à la sophrologie
- Tricot
- Concours de poésie.

Certaines de ces suggestions nécessitent une participation régulière des inscrits, comme pour une inscription au sein d'une association. Pour mettre en place ces nouveautés, nous vous invitons donc à compléter le coupon-réponse ci-dessous et à le retourner au Service Communication. Si les retours d'inscription sont suffisants pour composer des groupes, nous pourrons les mettre en place en 2022.

COUPON RÉPONSE À RETOURNER AU SIÈGE DE L'OAH - Service Communication ou par mail à l'adresse : office.communication@oah.fr avant le 29 octobre 2021

Nom-prénom L/.....

Adresse

Téléphone.....Mail

Entourez la ou les activités auxquelles vous souhaitez prendre part :

- Loisirs créatifs
- Initiation à la sophrologie
- Sport adapté (personnes non sportives, âgées, handicapées...) (régulier)
- Initiation au tricot (régulier)
- Chorale (régulier)
- Concours de poésie

Date :Signature :

08 ACTUALITÉS

CONCOURS

DESSIN : INSCRIVEZ-VOUS JUSQU'AU 8 OCTOBRE

Le délai pour prendre les inscriptions pour le concours de dessin a été prolongé. Si vos enfants sont intéressés, vous pouvez encore les inscrire jusqu'au 8 octobre, pour ensuite déposer le dessin au plus tard, le 15 octobre au siège de l'OAH, à l'attention du Service Communication. Les dessins doivent respecter le thème « Dessine ta maison du futur », en intégrant la notion du respect de l'environnement. Ils sont à rendre en format A4 ou A3 (un seul par enfant inscrit). Feutres, crayons de couleur, fusain ou pastels peuvent être utilisés.

Le jury se réunira le 18 octobre pour désigner les gagnants de chaque catégorie (10-14 ans et 15-18 ans). Les prix seront décernés aux trois premiers de chaque catégorie. À gagner : des cartes cadeaux de 25 € (3^e prix), 35 € (2^e prix) ou 50 € (1^{er} prix) chez CULTURA.

Retrouvez le bulletin d'inscription et le règlement du concours sur notre site internet oah.fr.



Des bons d'achat de 25 à 50 € sont à gagner chez notre partenaire Cultura.



FIN D'ANNÉE QUE LES LUMIÈRES DE NOËL SOIENT !

La 4^e édition du concours des illuminations de Noël est lancée. Les locataires désirant tenter leur chance doivent retourner le coupon d'inscription auprès du Service Communication de l'OAH avant le 19 novembre 2021. Le jury se déplacera à la mi-décembre sur le patrimoine afin d'évaluer les décorations installées par les locataires inscrits au concours.

Cette année, le vainqueur du concours - qui se déroule en partenariat avec nos partenaires Cultura et l'hypermarché Leclerc - , remportera quatre entrées à Nigloland.

URBANISME

L'OAH ACCOMPAGNE LA COMMUNE D'APPOIGNY



Lors de
l'inauguration
des cinq pavillons
de la résidence
Fontaine-Gillotte.

En août dernier, les locataires de la nouvelle résidence Fontaine-Gillotte, à Appoigny, prenaient possession de leurs nouveaux logements. Cinq pavillons individuels qui en appelleront d'autres car Magloire Siopathis, maire de la commune, à d'autres projets en vue.

Dans le hameau des Bries, cinq nouvelles familles viennent de s'installer. Enchantées par le cadre verdoyant et le calme, elles ont fait part de leur satisfaction au maire de la commune, Magloire Siopathis, et au président de l'OAH, Vincent Vallé, le mardi 14 septembre, à l'occasion de l'inauguration de la résidence. Ce dernier a d'ailleurs convié les nouveaux résidents à « se rencontrer et créer une vie de quartier sympathique » dans cette petite allée en cul-de-sac, et dont la petite place en bout de rue invite à de chaleureuses relations de voisinage.

« Vous êtes désormais installés dans ce bel hameau des Bries, gâté par son environnement, a souligné pour sa part Magloire Siopathis. J'en suis heureux, car, concrètement, il s'agit là des prémisses de notre partenariat avec l'OAH. C'est un prototype qui annonce ce qui pourra se faire par la suite. Et nous ferons de belles choses ensemble. » Le

maire d'Appoigny a de l'ambition pour sa commune, idéalement située le long de la D606 et dotée d'une sortie d'autoroute sur l'A6. « Notre commune a un très fort potentiel notamment à travers la zone d'activités AuxR_Parc. Notre avenir est lié à cette zone qui doit permettre de créer entre 700 et 1500 emplois et nous nous devons d'accompagner ce développement. C'est pourquoi nous préparons une réserve foncière de 12 hectares, dont un tiers sera réservé à l'OAH pour de futures constructions, afin d'atteindre à terme, les 3500 habitants dans une commune qui en compte aujourd'hui 3200. »

Magloire Siopathis projette la construction de 30 logements, « un mix d'un peu de collectif et de pavillonnaire ». Appoigny est déjà une commune dynamique et les demandes de logements y sont nombreuses.

En chiffres

La résidence Fontaine-Gillotte

5
pavillons

2
T3 (72 m²)

3
T4 (88 m²)

Coût du projet :

942.170€ TTC



Magloire Siopathis, maire d'Appoigny, souhaite être accompagné par l'OAH pour la construction d'une trentaine de nouveaux logements.

10 PATRIMOINE

AUXERRE

NOTRE PROJET POUR GRATTERY III



© Bouygues Bâtiment Nord Est, AA GROUP DIJON et Anne-Gaël LAUNAY

L'ancienne entreprise Gateau sera démolie pour permettre la construction de la future résidence Grattery III.

Le jury qui devait déterminer quel groupement serait chargé de mener à bien notre projet de construction de la résidence Grattery III, s'est réuni le 2 septembre dernier. Après étude des trois dossiers présentés, il a choisi de retenir celui du groupement composé de Bouygues Bâtiment Nord Est, les architectes AA GROUP DIJON et Anne-Gaël LAUNAY ainsi que les bureaux d'études BET SCOPING.

Le terrain d'une surface de 1,17 hectares est situé à l'angle de

la route de Vallan et de l'avenue de Grattery. Il doit accueillir à terme 40 logements et est actuellement occupé par deux bâtiments désaffectés de l'ancienne entreprise Gateau. Ces bâtiments seront démolis pour laisser place à trois immeubles de deux étages.

Dans un environnement verdoyant, le projet prévoit d'ores-et-déjà de renforcer l'implication des futurs habitants dans le maintien et l'accroissement de la biodiversité et dans l'amélioration de leur cadre de vie en installant des espaces partagés de culture, jardin et verger, créateurs de lien social.

L'accès des véhicules se fera par l'avenue de Grattery et pour les piétons et vélos, par la route de Vallan. 70 places de stationnement seront matérialisées.

Le permis de construire doit être déposé d'ici la fin de l'année. Hors intempéries, le projet doit voir le jour d'ici fin 2023.

EN BREF

Le Vill'âge bleu de Monéteau bientôt inauguré

Le Vill'âge bleu de Monéteau sera officiellement inauguré le jeudi 21 octobre en présence d'élus de la commune, de représentants de la Mutualité française bourguignonne, de l'OAH et des locataires en place. Voilà déjà neuf mois que les premiers habitants de cette résidence seniors ont pris possession de leur logement (Résidence mars 2021 - n°76).

DANS VOS QUARTIERS 11

ANIMATION

DES PARTENAIRES ET DES VISITEURS CONQUIS

Le 28 août dernier, l'OAH a organisé pour la première fois sa Journée des partenaires, sur le terrain de sports des Brichères (en face de l'entrée du lycée Fourier). Toutes les associations soutenues financièrement par l'OAH, soit une quinzaine, étaient présentes. Celles à dominante sportive ont proposé des initiations et démonstrations. La Ligue de protection des oiseaux a invité à fabriquer des nichoirs à oiseaux. Les autres ont profité de l'occasion pour se faire connaître.

Cette journée festive s'est déroulée dans une ambiance sympathique et très familiale. Et tous les visiteurs interrogés à la sortie ont évalué le rendez-vous bien ou très bien (à deux exceptions près pour la signalétique et le pass sanitaire exigé pour l'entrée par la Préfecture).

Les associations, elles aussi, se sont montrées satisfaites de la tenue de cette opération, qui sera donc renouvelée, le samedi 27 août 2022. Vous pouvez dès à présent noter cette date dans vos agendas !

Les associations présentes

Étaient présents : Première Compagnie d'Arc, le Rugby-Club Auxerrois, le Handball-Club Auxerrois, Auxerre sports Citoyen, le Stade Auxerrois, l'AJA, la LPO, les Lynx d'Auxerre, Auxerre Pieds-Poings, le Vélo-Club d'Auxerre, l'ASPTT Cyclisme, l'AJA La Franck Pineau, la Jeune Chambre économique, Abder El Badaoui et Passerelle.



EN BREF

Les Quartiers en fête

En 2021, l'OAH a choisi de ne plus s'affilier à l'association Immeubles en fête pour relayer la Fête des voisins. En revanche, conscient de l'intérêt de ce rassemblement, l'OAH a conservé l'idée de mettre du matériel à disposition pour que vous puissiez vous réunir une fois par an, à l'occasion de Quartiers en fête ! Les inscriptions pour obtenir du matériel sont closes, mais qu'à cela ne tienne, vous pouvez toujours vous retrouver le vendredi 24 septembre, à partir de 18 heures. Joyeuse fête !

La Ville veut connaître votre avis

Vous habitez le quartier Sainte-Geneviève, Rive droite ou Saint-Siméon ? La Ville a fait distribuer, en même temps que votre journal Résidence, un questionnaire pour connaître vos besoins, vos préférences, ce qui vous plaît dans votre quartier ou que vous aimeriez voir évoluer. Vous pourrez déposer ce questionnaire rempli dans votre agence de proximité. Ou, si vous préférez, vous pouvez répondre directement en ligne en scannant ce QRCode correspondant à votre quartier.



Sainte-Geneviève



Rive droite



Saint-Siméon

12 DÉTENTE

JEU

QUI SUIS-JE ?



Auteure, comédienne, danseuse de music-hall, cette Icaunaise est un des piliers de la littérature française.

Elle est l'une des plus célèbres figures Bourguignonnes. Née le 28 janvier 1873 à Saint-Sauveur-en-Puisaye, elle épouse Henri Gauthier Villars, dit Willy en 1893. Ce dernier cerne très vite le talent littéraire insoupçonné de sa femme. Il l'incite à l'écriture et c'est ainsi qu'elle publie son premier roman *Claudine à l'école*, sous le nom de Willy, dont elle est le prête-plume. En 1906, elle divorce de ce premier époux, devient mime tout en continuant d'écrire.

En 1912, elle épouse Henri de Jouvenel, le rédacteur en chef du journal *Le Matin*, et entame une carrière de journaliste. En 1923, alors qu'elle adapte l'un de ses romans pour le théâtre, son second divorce est prononcé.

Pilier de la littérature française et femme libérée à la réputation sulfureuse, elle est actrice, journaliste, danseuse de music-hall.

Elle épouse son troisième et dernier mari en 1935, Maurice Goudeket ; devient membre de l'Académie royale de Belgique en 1936, et est élue membre de l'académie Goncourt en 1945.

Elle est la deuxième femme à qui la République accorde les obsèques nationales, lorsqu'elle décède à Paris le 3 août 1954. Une maison dans son village natal, devenue un lieu de pèlerinage porte son nom. Tout comme l'une des résidences auxerroises de l'OAH.

Réponse au jeu du numéro 77 :

Jacqueline Auriol (une rue porte son nom à Auxerre, là où se situe la Résidence du Clos-Fabureau).

À VENDRE

ENVIE DE DEVENIR PROPRIÉTAIRE ?

Pour tout renseignement, visite, contactez Sandrine Garnier au 03.86.72.59.64



Monéteau,
dans le lotissement
Jules-Lebœuf,
terrain de 569 m²,
borné et viabilisé (lot n°6).
Façade de 18,36 mètres linéaires.
55.900 €

**Les visites des biens à vendre
sont possibles, à condition de respecter
les gestes barrières :**

Lavage des mains au gel hydroalcoolique

Port du masque obligatoire

**Respect de la distance
de sécurité d'un mètre**

**Présence limitée aux seuls acquéreurs
(une à deux personnes maximum)**



Auxerre,
rue Louis-Braille,
terrain de 518 m²,
borné et viabilisé
(lot n°24).
Façade de 21 mètres linéaires.
37.000 €

**Consultez nos offres de locations ou de ventes
sur notre site internet : oah.fr**